

in *(e)Fai (D.) et Satrano (c.) (dir.), Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph, Économica, Paris, 2007.*

Outre le caractère exemplaire de la structure projet, la forte implication des dirigeants et l'ampleur des ressources allouées, le succès de cette innovation tient au fait qu'elle a disposé d'un *laboratoire d'accueil* et qu'elle s'est trouvée en phase, d'une part avec *le système de valeurs dominant* de l'entreprise (son métier de base, le transport), et d'autre part avec *la dynamique de décentralisation* au niveau de l'unité de production (la ligne) impulsée par Christian Blanc dans le cadre de sa réforme centrée sur le service. Nul doute que ce dernier exemple, parfaitement inscrit dans la culture du transporteur, ne soit plus favorable à l'intégration effective d'un changement sociotechnique que les expérimentations sur les gares lesquelles, en même temps que leurs propres innovations, ont à construire une transformation plus radicale du contexte d'intervention en créant des structures et des acteurs susceptibles de les prendre en charge durablement.

En conclusion, il nous paraît que recherche-action et prospective du présent sont complémentaires pour réussir un changement social effectif, dans la mesure où elles permettent d'associer *une connaissance fine, sensible et contextualisée* des situations et dynamiques en jeu, *un contenu « innovant»*, figuré par des objets, intégré dans des savoir-faire et *une démarche de co-construction* de futurs souhaitables, de valorisation d'initiatives et de *transformation du milieu social*.

Isaac Joseph a beaucoup apporté à ce renouvellement de la prospective au travers de la prospective du présent, en relation avec le tournant pragmatique des sciences sociales. Mais à l'instar de « ces sympathiques héros » (de l'Ecole de Chicago) « qui avaient occupé des places marginales dans l'université », il est resté méfiant à l'égard des pouvoirs institués.

Un sociologue prospectiviste ? Oui, sans doute, par « son intérêt [...] pour la capacité d'une société à faire que le lien social prenne consistance, qu'il soit "transporté" (c'est cela, l'euphorie) non pas hors de l'alléation générée du genre humain, mais dans l'ordinaire de son expérience mondaine, au cœur de la sphère publique ».

Et aussi, parce que, en ce qui le concerne, « il se sent le devoir de rêver sérieusement² ».

L'hypertrophie de l'œil. Pour une anthropologie du « passant singulier qui s'aventure à découvert »

Marc BREVIGLIERI, Joan STAVO-DEBAUGE¹

« Hypertrophie de l'œil chez Simmel aussi² »

Lorsque Simmel entend fonder une analyse des faits provenant des modes d'aperception mutuelle et des « influences réciproques qui en dérivent dans leur signification de la vie collective », il suggère que la prédominance de tel ou tel sens donne une connotation notable au type de rapport entre les individus³. De son point de vue, l'œil accomplit une action sociologique remarquable et incomparable dans la mesure où l'échange de regards représente un rapport immédiat de parfaite réciprocité. Dans chaque échange de regard, naît et s'ouvre une véritable relation : non seulement l'œil est un organe expressif, il prend toujours une expression, mais il se présente aussi comme un organe de savoir. Au « premier coup d'œil » dirigé vers l'autre, une connaissance étonnante sur l'individualité entière de la personne semble affleurer. Une connaissance qui semble ne pas correspondre à la reconnaissance de quelques traits particuliers et distinctifs, mais plutôt à la compréhension immédiate et pénétrante relative « à qui nous avons affaire ». Il y va d'un savoir qui, pour Simmel, fonderait alors la « base évidente » de la relation. En ce sens, Simmel, le premier dans la tradition sociologique, témoigne de la « valeur sociologique de l'œil⁴ ».

▲ 1. Groupe de sociologie politique et morale (Institut Marcel Mauss, EHESS-CNRS).

▲ 2. Joseph L., *Le passant considérable... op. cit.* L'expression « passant singulier qui s'aventure à découvert » est tirée de Joseph L., « L'espace public comme lieu de l'action », in *La ville sans qualités*, op. cit., p. 41.

▲ 3. Simmel G., *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1991, p. 225.

▲ 4. Parmi un ensemble de travaux sociologiques qui touchent à cet objet d'étude (dont l'incontournable ouvrage de R. Sennett sur l'œil dans la ville et le rapport entre le social et le visuel : *La conscience de l'œil. Urbanisme et société*, Paris, Éditions de la Passation, 2000), nous n'évoquerons ici que ceux qui sont apparentés à l'œuvre d'I. Joseph. Nous soulignons au passage l'existence d'un recueil de textes familiers à l'auteur et publiés dans Tribaud J.-P., *Regards en action. Ethnométhodologie des espaces publics*, Berlin, À la croisée, 2002.

▲ 1. Joseph L., « La notion de public... », art. cit.
▲ 2. Joseph L., *Métamorphoses de la ville*, op. cit.

« [...] tout l'art de vivre se réduit pour l'essentiel à effleurer la surface des choses et à observer scrupuleusement les styles et les manières¹. »

L'indéfectible fidélité dont témoigne l'œuvre d'Isaac Joseph à Georg Simmel se distingue notamment dans la manière dont il applique, approfondit et renouvelle l'*Essai sur la sociologie des sens* où ce dernier mettait en lumière la prévalence de l'œil dans la consistance, furtive et féconde, « de la vie sociale telle que l'expérience la donne² ». Mais l'héritage simmeliens se livre déjà au travers d'une investigation puissante sur l'espace public urbain, à la fois espace de fluidité des coprésences et espace d'accèsibilité relative. C'est que, pour Isaac Joseph, Simmel a justement qualifié les sociétés urbaines à partir de l'idée que « la ville provoque une "intensification de la vie nerveuse" ». Il importe alors au plus haut point qu'« on trouve, dans la *Sociologie des Sens*, une analyse des formes de sensibilité concrètes mobilisées par l'expérience urbaine³ ». Or la vue est par excellence le sens approprié à la grande ville : elle sonde les conditions écologiques d'existence, s'affirme comme l'équipement principal du passant, l'instrument remarquable de la diastémique (là où, par opposition à une proxémique, se montre un savoir des distances justes) et s'inscrit comme un élément essentiel de la dramaturgie de la vie quotidienne du citadin. Mais nous ne ferons pas que relever par notre analyse combien la sociologie d'Isaac Joseph a su mettre en avant les propriétés et les capacités de l'œil pour mieux fonder et donner à comprendre une anthropologie du « passant singulier qui s'aventure à découvrir ». Nous tenterons aussi d'aller plus loin en cherchant à concevoir comment la constitution visuelle de l'expérience urbaine se tient à la croisée d'une politique (de la feinte), d'une esthétique (de l'originalité), d'une morale de la disponibilité et d'une pédagogie de l'enquête. L'œil n'est alors plus simplement l'équipement du passant qui s'aventure, ni l'axe d'une dramaturgie du regard, mais ce par quoi il devient possible de veiller sur le monde, de « tenir à l'œil » le sens et les valeurs qu'il indique. Car le monde de la ville est monde en surface, « la surface comme lieu du sens » où se lisent les identités⁴, partant du visage des hommes et traversant la texture des formes bâties. Effleurer la surface des choses, ne jamais s'en saisir (ce qui donnerait à la main un privilège sur l'œil), c'est, en écho à la formule de Park, fonder l'art de vivre du citadin.

L'équipement visuel du passant et la culture de l'accèsibilité

« La flânerie est le régime de l'imaginaire citadin. Il serait dérisoire de la transformer en analyseur des sociétés urbaines⁵. »

S'il semble conséquent de souligner que l'expérience urbaine mobilise autant l'œil, c'est qu'elle prend généralement pour activité paradigmatische la circulation du citadin. Or, se déplacer, déambuler ou circuler consistent en un certain sens à ne passer qu'à la surface des choses. C'est alors qu'il faut entendre la leçon de Simmel et « arrêter de se plaindre de la superficialité des rapports sociaux¹ ». L'expérience anthropologique du flâneur devient prégnante et essentielle dans le dessin d'un espace public encore ouvert à l'intrus qui cherche sa place sans vouloir déjà être celui qu'on attend. Le flâneur s'installe commodément et sans grand effort dans la grande ville car elle l'accepte au seuil de son identité, et car elle lui permet de préserver un rapport au monde pouvant se perdre dans la distraction. La *rue* représente de manière exemplaire ce monde capable d'accueillir une identité incertaine et probablement feinte, où le regard se complait à l'évitement et à l'inattention. C'est bien d'abord à l'œil que le flâneur doit son accès à la rue et c'est par le regard qu'il se place dans un rapport limité de possession et trouve une forme de légitimité. Le flâneur, témoigne Isaac Joseph, « ne prend possession de la rue que par le regard. Il n'a qu'un droit de regard ». Il peut alors être celui « dont le regard radiaire devient panoramique », celui qui « dérive sur un scintillement de situations » et pour qui « les surfaces ne sont pas de révélation, [...] mais de sécrétion² ».

On voit alors comment s'affirme une propriété fondamentale de l'œil qu'aucune autre partie du corps ne possède à ce point : l'œil glisse et peut glisser partout où il va et se pose. Il glisse à l'intérieur de son globe oculaire comme la *vision* glisse sur la surface du monde sans que rien, à proprement parler, ne produise de frottement qui atteigne son déplacement. C'est là qu'intervient un point crucial dans l'analyse de l'anthropologie du citadin. Ce point permet de considérer qu'il puisse apercevoir une multitude considérable de choses sans que cela ne le contraigne à s'arrêter pour les regarder, sans prêter à la vision un travail de constatation ou de contemplation qui semble présupposer une forme de rupture, de suspension et d'immobilisme. Ce point d'analyse permet le passage à une conception limite de l'interaction où l'accès au monde ne nécessite aucune circonspection, aucun devoir de se rendre à un savoir absolu, mais où « les signes que lit le flâneur ne sont pas [...] des sédimentations de sens », où en passant, il reste « en démasquer ou d'interpréter³ ».

« Les yeux, dit Gibson, sont sur une tête et dans un corps qui se déplace parmi les choses⁴. »

L'œil est un organe fondamentalement associé au mouvement du corps, et notamment lorsqu'il se déplace dans l'espace. Les incessants mouvements

▲ 1. Park R. E., « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in Grafmeyer Y., Joseph L., dir., *L'École de Chicago... op. cit.*, p. 125.

▲ 2. Simmel G., *Sociologie et épistémologie*, op. cit., p. 224.

▲ 3. Ibid., p. 25.

▲ 4. Ibid., p. 43.

▲ 5. Joseph L., *Le passant considérable*, op. cit., p. 45.

▲ 1. Ibid., p. 42.

▲ 2. Ibid., p. 44.

▲ 3. Ibid., p. 43-44.

▲ 4. Joseph L., « L'accessibilité comme expérience sociale et interactionnelle », in Grosbois L.P., Sautet P., Joseph L., *Habiter une ville accessible. Des usages à la conception*, Paris-La Défense, PUCA, 2002, p. 20.

oculaires permettent de faire progresser, et donc de préserver un champ visuel à partir duquel le corps s'oriente « en vue de ». La vision du flâneur, glissant à la surface du monde urbain, suppose un mouvement oculaire accompagnant lui-même le déplacement du passant. C'est partant des analyses de Gibson qu'Isaac Joseph transfère la question de l'écologie de la perception au problème même de l'anthropologie du « passant singulier qui s'aventure à découvert ». La reprise de l'idée suumelle du primat de l'œil dans la constitution sensorielle du citadin préfigure ce détour. Les textes antérieurs aux lectures de Gibson mentionnent aussi, et déjà, l'idée d'une compréhension pré-réflexive et non interprétée de l'expérience de la ville. Il y a, avance Isaac Joseph peu avant sa lecture des théories de la cognition située, une nécessité à penser l'exposition et l'observation du citadin à partir du mouvement et de ce qui se saisit « du premier coup d'œil ». Cette nécessité convoque une sociologie des poses plutôt que des masques, car « il s'agit moins de comprendre des personnalités que de saisir des mouvements ; et moins de décrire des visages que de donner à voir des corps et leur chorégraphie¹ ».

Gibson avance une théorie de la perception directe de l'environnement². La perception humaine n'est médiatisée, chez Gibson, ni par des « inférences », ni par des « représentations mentales ». Comme chez Merleau-Ponty, cette théorie se développe à partir d'une critique de la conception cartésienne de la perception qui appelle à considérer une vision à l'arrêt. Le mouvement est indéfectiblement lié à l'activité, et il donne à la vision sa puissance exploratrice, sa compétence à l'aventure. Le système perceptif est alors davantage qu'un simple récepteur sensoriel stimulable localement, il apparaît comme un ensemble physique complexe compris comme un réseau. L'œil doit être pensé indissociablement de la tête et des mouvements rotatifs qu'elle offre, du tronc dans ses possibles inclinaisons et des jambes en ce qu'elles permettent des déplacements en toutes directions. La théorie de Gibson amène à relativiser le rôle de l'abstraction et du raisonnement dans la vie cognitive. Mais surtout, elle permet de développer l'idée d'un guidage perceptif de l'action inséparable à la fois des capacités sensori-motrices du sujet et des propriétés de l'environnement. Aussi la physionomie particulière des villes offre un fond particulièrement riche de propriétés écologiques (nommées *affordances* par Gibson) capables d'enclencher des activités directes. Le monde urbain se trouve ainsi questionné du point de vue de sa disponibilité aux activités *en public* (se déplacer, s'orienter, se glisser dans une file d'attente, faire une pause, etc.) dans la mesure où « l'information écologique que le sujet percevant explore est significative, publiquement disponible, et permanente³ ».

L'analyse de l'écologie urbaine classique de Chicago n'est alors pas seulement confirmée et légitimée par une démarche partageant des affinités avec le pragmatisme⁴, elle est considérablement étendue car elle s'ouvre aux rapports que le citadin entretient avec le contexte physique et non-humain de la ville. Mais en rattachant ce contexte sensible à la question manifestement politique de l'accèsibilité de l'espace public, l'analyse se donne une autre ambition que celle de la psychologie gibsonienne : elle veut couvrir un domaine qui, partant des propriétés de l'œil, s'étend de la mobilité du citadin à l'engagement même du citoyen. Que le citoyen soit engagé dans les affaires publiques de la cité, la démarche d'Isaac Joseph vient à le penser sur un registre foncièrement non-habermassien, au niveau d'un espace public qui n'est pas en premier lieu argumentatif et universel mais précisément écologique. Un espace restant donc d'abord livré à l'attention et à la perception, et, finalement, relatif au cadre dans lequel s'inscrit l'interaction. C'est aussi parce que « l'expérience de l'espace public requiert moins un guide pour l'action qu'un guide pour l'attention⁵ » que le citadin qui s'aventure à découvrir représente un modèle pour penser le seuil de l'espace public, sa membrane fragile et ses frontières poreuses. Et c'est en confrontant les « grammaires de la mobilité à l'œuvre dans le domaine public » aux « régimes de disponibilité⁶ » offerts par celui-ci, que cette réflexion sur le passant pose le problème fondamental de l'« hospitalité » de la communauté (pensée comme « monde pragmatique ») aux vulnérabilités du citadin et à ses « incompétences⁷ ».

« La ville instaure le privilège sociologique de la vue (ce qui se fait) sur l'ouïe (ce qui se raconte), mais en conjuguant diversité et accessibilité, elle affecte le visible d'un coefficient d'indétermination et d'alarme⁸ ».

« *Al-nazar salhaq* » (le regard est vêlage)⁹.

La question de l'accèsibilité fait, en quelque sorte, beaucoup plus que définir les liaisons qui s'installent entre la société et l'espace du point de vue des déplacements et des migrations de population. Elle pose le problème du migrant et de son accueil, en d'autres mots, elle rend compte de la manière dont la « préférence de l'étranger pour les zones de plus grande mobilité » s'expose à une certaine culture urbaine de l'accèsibilité¹⁰. Une « culture de l'accèsibilité » permet alors de « mettre en lumière la culture objective d'un espace commun naturellement riche ou artificiellement équipé, d'un espace dont on saurait exploiter les ressources, les prises et les « invitations » en se

▲ 1. Joseph L., « Voir, exposer, observer », in *L'espace du public..., op. cit.*, p. 30.
▲ 2. Gibson J.-J., *The Ecological Approach to Visual Perception*, New York, Lawrence Erlbaum, 1986.
▲ 3. Joseph L., « Voir, exposer, observer », art. cité, p. 20.

▲ 4. Joseph L., « Passant considérable », op. cit., p. 14.
▲ 5. Joseph L., *Le passant considérable*, Paris, Éditions de l'EHESS, (coll. « Raisons Pratiques »), 1999.
▲ 6. Cette expression arabe justifie que l'œil puisse voir, y compris ce qu'il n'aurait pas dit, avant que la volonté ne prenne part à l'action. Cf. Chaillet R., *Le œil. Au miroir des proverbes arabes*, Bibliothèque improbable du Pinacle, 2004.
▲ 7. Grafmeyer Y., Joseph L., « La ville-laboratoire et le milieu urbain », in Grafmeyer Y., Joseph L., dir., *L'école de Chicago... op. cit.*, p. 11.

placant au milieu des choses elles-mêmes dans la mesure où elles nous regardent¹. La conception de l'étranger qu'avance Isaac Joseph, et sur laquelle nous reviendrons par la suite, en fait un opérateur d'analyse crucial : il est celui par qui l'*épreuve publique de l'accessibilité* ne cesse de se poser. Et il y a alors autant à méditer sur les « vertus cognitives des arrangements spatiaux dans le raisonnement situé² » que sur les vertus politiques de ces arrangements dans leur capacité à maintenir pour l'étranger un espace fluctuant mais significativement hospitalier où s'aventurer à découvert.

Les questions de l'incompétence ou de l'impotence des usagers de l'espace public apparaissent alors comme essentielles pour mesurer les qualités et les défaillances de l'écologie urbaine mise en place. Ce sont elles qui permettent de comprendre la manière dont les usages de l'espace public peuvent se montrer exclusifs, dont les équipements et les institutions peuvent s'avérer dissuasifs, dont les usagers, enfin, s'identifient ou non à des « indésirables³ ». Ainsi la culture de l'accessibilité délimite un espace social où le handicap est considéré moins comme un préjudice et un facteur de discrimination qu'en l'état d'un élément qui demeure partie intégrante de l'exploration du cadre situationnel par le sujet percevant. C'est probablement dans l'urbanité des grands pôles d'échanges, aux « lieux-mouvements de la ville », qu'une telle dimension se rend le mieux visible, là où le traitement « en public » des usagers s'oppose à toute forme d'instauration de priviléges ou de faveurs accordés à une population spécifique et discriminée. Par exemple, les travaux sur l'usage de la gare de Lyon par des handicapés ont montré combien « les personnes à mobilité réduite sont des analyseurs d'une intelligence pratique et pas seulement des individus atteints, de manière durable ou transitoire, dans leurs aptitudes⁴ ». Dans la lignée de ces travaux d'Isaac Joseph, des études importantes ont aussi touché à d'autres cadres et d'autres ressorts de vulnérabilité s'exposant dans l'espace public urbain. Certaines ont insisté sur les efforts du « manchot » pour personnaliser sa présence dans l'espace public⁵, d'autres sur les ruses de l'enfant de la rue pour assurer sa survie⁶ ou sur l'intelligence de réplique du SDF menacé par un débat public qui tend à le rabattre sur les niveaux réducteurs, mais arrêtées par le droit, du fautif ou de la victime⁷.

La qualité écologique de l'espace public se mesure partout où il continue de se rendre interactif avec un public pourtant incompétent. Il continue alors d'encadrer les situations difficiles par des « dispositifs de secours ou de recours destinés à des usagers qui, à l'occasion, « ne sont pas comme les autres⁸ ». Une ville accessible configure ainsi des mondes qui conjointent diversité et accessibilité. Elle s'emploie à laisser ouvert le passage et garantir la mobilité, à permettre la rencontre ou le rassemblement tout en facilitant la dispersion⁹, à multiplier les perspectives du passant en renforçant la dimension ambulatoire de la sociabilité¹⁰, à favoriser des rapports souples et libres d'observabilité et à faire se partager, pour reprendre l'expression de Gumperz qu'Isaac Joseph se plaît à employer, « des bribes de culture ». Qu'il s'agisse simplement de « bribes » souligne que la culture de l'accessibilité ouvre à un espace social « poreux ou perméable » où les cultures et les « sous-cultures » se « chevauchent et se parasitent » sous la modalité du lien faible et fugitif¹¹. Le coup d'œil suffit pour gérer l'expérience interactionnelle, sa vivacité est une capacité essentielle permettant à l'individu d'accéder et de parcourir la discontinuité propre au tissu urbain tout en évitant d'exposer ses propres vulnérabilités. La ville accessible est celle qui honore la vélocité du regard.

« L'inattention civile » La paix des regards et la « courtoisie visuelle »

« J'aimerais rapporter un souvenir de vacances vieux de trente ans. Sur une plage de la côte dalmate, un groupe d'hommes et de femmes africains, entrant dans l'eau, encerclés et harcélés par une meute d'enfants et d'adultes, agressifs et moqueurs, palpant les boutous. Obscénité naïve de la fascination exotique. Dans mon souvenir, c'est l'épreuve majeure de l'étrangeté : le droit que s'accorde l'autochthonie à ne rien cacher de sa curiosité, de sa fascination ou de sa répulsion, la jouissance sans entrave du regard inquisiteur. L'envers de l'hospitalité¹² ».

Si, dans sa vélocité, il est exploration glissant à la surface des choses et butinage des « bribes de culture », le regard s'expose aussi, sur un plan négatif, au drame de l'inhospitalité, de l'inquisition et de l'envoiissement. Dans l'efficacité pleine de son geste, il recèle donc un partage, il lance un pont vers une terre d'accueil fondée sur l'idée d'une « communauté mouvante ». Dans cette capacité de l'œil au glissement se loge une morale de la coprésence, réclamant une coopération silencieuse et faisant des « appariences » la matière même d'un accord concerté, qui se déploie dans une « dramaturgie » dont la « chorographie » n'a rien de trivial puisque son

▲ 1. Joseph I., « L'accessibilité comme expérience sociale et interactionnelle », art. cité, p. 21.

▲ 2. Ibid., p. 17.

▲ 3. Joseph I., « Introduction », in Joseph I., dir., *Villes en gare*, op. cit.

▲ 4. Joseph I., « L'accessibilité comme expérience sociale et interactionnelle », art. cité, p. 22. Cf. Sanchez J., Velche D., « Mobilités réduites : les éprouves de l'accessibilité », in Joseph I., dir., *Villes en gares*, op. cit.

▲ 5. Pichon P., « La sollicitation du manchot : le travail de l'exposition de soi en public », in Ion I. et Peroni M., dir., *Engagement public et exposition de la personne*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1997.

▲ 6. Garcia-Sánchez P.-J., *Formes et conflits d'urbanité à Caracas. Enquête sur l'écologie de l'ordre public*, Thèse de doctorat EHESS, Paris, 2002. Gardella E., Le Méhier E., « Les SDF victimes du "rettirage" des espaces publics ? », in Housard N., Jarvin M., dir., « C'est ma ville ! ». De l'appropriation et du détournement de l'espace public, Paris, L'Harmattan, 2005.

▲ 1. Joseph I., « L'accessibilité comme expérience sociale et interactionnelle », art. cité, p. 24. Boissonade J., « Aggrégations juvéniles et dynamiques du proche », *Annales de la Recherche Urbaine*, 90, 2001.

▲ 3. Hédonin A., « L'espace du fauteuil roulant. Sociabilité ambulatoire en institution générale », *Sciences sociales et santé*, 22(4), 2004.
▲ 4. Joseph I., « L'accessibilité comme expérience sociale et interactionnelle », art. cité, p. 13.
▲ 5. Joseph I., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 99.

horizon est la *paix civile*¹. Gardant au fond de l'œil les drames de la guerre civile² ainsi que le néant d'intrigues auquel donne lieu la même se clôturant sur elle-même en des « territoires exclusifs » striés de « vigiles », cette dramaturgie s'occupe d'organiser, dans un monde où même les « villages urbains » sont « exposés au regard du voisin »³, la *paix des regards*, mais cela sans les soumettre à la limitation d'œillères ou les faire basculer dans l'indifférence radicale.

La paix civile se loge pour commencer dans une certaine retenue du regard. C'est d'abord le citadin lui-même que de telles limites regardent, car grâce à elles, en modulant les signes et indices de sa « disponibilité » et en ne prêtant pas son attention à tout ce qui surgit à son regard, il préserve un accueil à l'autre : « Le citadin ne peut [...] sauvegarder sa capacité à la retenue que par un certain cloisonnement de l'attention et du regard ». Ce « cloisonnement » impose de mettre en veille certaines puissances de l'œil et de se soucier de la dimension foncièrement expressive du regard. En effet, le « passant » ne s'interdit pas de voir, quoi qu'il en soit il voit plus qu'il ne veut, mais parce qu'il se sait vu voyant et qu'il ne néglige pas la portée des regards mauvais et leur capacité à s'exposer malgré lui, il s'interdit de tout faire savoir de ce qu'il déduit ou pense de ce qu'il voit. Il opère toujours au risque de devoir fermer subrepticement les yeux ou de ne les prêter qu'à une curiosité sans conséquence qui prend garde à « dégager la circulation » et « ne pas faire d'histoires⁴ ». Inversement le spectacle d'un regard plissé qui cherche à mieux y voir dans une *direction donnée*, ou d'un œil écarquillé et fixé sur un point précis, sont autant d'événements qui peuvent troubler l'attention du passant et l'inquiéter. Quant à la « dramaturgie » nécessairement dédramatisante des regards, elle est ce par quoi le citadin opère une « reprise »⁵ du « travail de publication et de mise à disposition » des « intentions » qui animent les mouvements de son œil et innervent son regard⁶. Elle contribue, à sa façon et dans l'ordre du visible, « à "naturaliser" le

▲ 1. « En ce sens, l'horizon d'un espace public est toujours un horizon de paix » (Joseph I., *Le passant considérable*, op. cit., p. 14).

▲ 2. Joseph I., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 42-43. Ce « passant singulier qui s'aventure à découvert » qu'introduit I. Joseph voit d'ailleurs foudre sur lui un œil meurtrier, terroriste et liberticide : « Le sniper s'en prend à la liberté d'aller et de venir et il sait ce qu'il fait : la terreur qu'il exerce n'est pas aveugle, il ne fait pas victimes au hasard dans la population en général. Sa lunette lui permet de viser très précisément sa cible : le passant singulier qui s'avance à découvert. Le sniper entend régner sur l'espace de circulation et demeurer maître du visible » (*Ibid.*, p. 41).

▲ 3. « Les villages urbains sont des entités sociales juxtaposées, dont les frontières sont toujours négociées, qui sont constamment traversées par l'autre, exposées au regard du voisin, à découvert » (Joseph I., *Le passant considérable*, op. cit., p. 21).

▲ 4. Joseph I., *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF, 1998.

▲ 5. Joseph I., *Le passant considérable*, op. cit., p. 25.

▲ 6. Voici, entre autres, comment il justifiait son usage de Goffman et son investissement dans un « vocabulaire du cadre théâtral » : « Il y a, au cœur de l'urbanité, un travail de reprise (de recadrage) et de "réparation" qui peut s'interpréter d'une part comme un rituel négatif destiné à réparer les offenses réelles ou virtuelles liées à la vulnérabilité des territoires de chacun, et, par ailleurs, comme un langage corporel destiné à engager la conversation ou distribuer son attention dans un milieu de relations denses et disparates » (Joseph I., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 93).

▲ 7. *Ibid.*, p. 42.

l'expérience de l'intrusion » et à réaliser le caractère public, non privatif et à l'abri des « des proclamations tonitruantes du chez soi » ou des « clamours identitaires », du territoire urbain⁷. Si l'œil vèloce du citadin glisse et laisse glisser, ce n'est donc pas simplement pour des raisons strictement physiologiques, esthésiologiques, éthologiques ou mêmes esthétiques. Dès ici, c'est bien quelque chose comme une *moralité* de la coprésence qui vient s'immiscer et lester les mouvements et la profondeur de la vision du « passant ». La mobilité de l'œil se verrait ainsi arrêtée d'un *scrupule éthique* dans les relations en public. Un scrupule de qui n'est pas libéré de cette hantise de la grande catastrophe, celle de la mort du monde que Hannah Arendt définit comme contemporaine des « sombres temps, celle où la terreur envahit la place⁸ ».

L'œil est aussi l'organe d'une capture, d'une emprise ou l'instrument d'une offense, bref l'appareil d'une guerre, fut-elle seulement déclarée par des regards offensants ou offensifs. C'est pourquoi le scrupule éthique qui retient le regard compte tant pour la paix civile des espaces urbains. Le passant s'avère vigilant en ce qu'il veille à ce que son « coup d'œil » ne se fasse pas coup porté, blessure infligée, viol d'une identité ou violation d'une relation. Cette manière de gouvernement de la portée de sa propre vue, de même que le contrôle de son expressivité et de sa dimension publicisante, se nourrit donc aussi du souci de « glisser sur l'altérité d'une rencontre⁹ » afin de miser sur la « consistance du "comme si" qui nous fait égaux en humainité¹⁰ ». C'est bien *autrui* qui commande ce souci, c'est autrui que ce souci regarde et pour qui se travaille une *façon de le regarder*. Par *égard* pour autrui, le citadin astreint son œil à ne pas se rendre blessant ou offensant. Et pour cela, il lui faut s'efforcer de contrôler son expressivité, d'adopter un principe de réserve qui tend à établir une « distance critique¹¹ ». Ce souci de réserve nécessite en quelque façon la puissance d'une conviction gardée en retrait, « retenue dans sa vitalité même¹² », semble-t-il, indissociablement politique et moral. Il a aussi « pour condition » l'*hédonisme fondamental* du « passant », il indique sa « capacité originaire et socialisante à sauver la face de l'autre¹³ ». Il revient à qui veille à « sauvegarder » la « paix civile », à ne pas cerner ni circonscrire l'altérité d'autrui en le fixant d'une « curiosité » excessive, en le fusillant du regard ou en l'inspectant de pied en cap – ainsi que le font ces multiples « vigiles » qui « arpencent » l'environnement et le constituent en territoire gardé. Aussi, l'œil demeure fondamentalement ambivalent. C'est dans l'ombre de sombres machinations que

▲ 1. Joseph I., *Le passant considérable*, op. cit., p. 14. « L'espace public a deux limites aussi terrifiantes l'une que l'autre : la terreur de l'identification - l'espace public est un espace de traducteurs et de traducteurs -, et la terreur de l'enavalissement - l'espace public est un espace de réserve et de cloisons » (*Ibid.*, p. 14-15).

▲ 2. *Ibid.*, p. 27.

▲ 3. Joseph I., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 95.

▲ 4. Joseph I., *Le passant considérable*, op. cit., p. 96.

▲ 5. Joseph I., *Ibid.*, p. 137.

▲ 6. Joseph I., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 94.

le « patrimoine des compétences interactionnelles¹ » peut se constituer et alimenter par la suite des fins prédatrices et douteuses². Ainsi, là où l'œil s'avance trop avant, extorquant de force une complicité ou se rendant inquisiteur, voulant tout connaître et identifier pour anéantir l'équivoque, alors menace l'escalade de l'invisibilité³. Les valeurs opposées, celles d'un espace « d'impropriété mutuelle » (Étienne Tassin) à l'abri de toute identification et de toute appropriation pour rester ordonné au passage de tous et de qui-conque, pour rester accessible au « passant singulier » aussi lointain soit-il, s'éclairent alors dans un dangereux vacillement⁴.

« Reste que l'épreuve de l'étranger ne se réduit pas à une épreuve de communication⁵ . »

« Il s'agit là d'un pari et d'une croyance en un monde exposé, qui n'est monde que de cette exposition même, dans la rue ou dans la conversation⁶ . »

L'inattention civile, cette façon d'envisager autrui qu'observe le citadin n'a donc rien d'une conduite « incivile », elle ne signe pas une disparition de la « solidarité », elle n'indique pas l'incapacité à « communiquer », tout comme elle n'est le symptôme d'aucune « anomie ». Certes, elle s'ouvre par un premier mouvement de *vigilance*, dans un rapide « coup d'œil » périphérique ou latéral cherchant à s'assurer d'un certain ordre des choses et qu'autrui ne nourrit pas des intentions malveillantes. Mais la brièveté même de ce « coup d'œil » fait aussi et surtout le *pari de la confiance*. Il s'en remet aux « apparences » et fait crédit aux poses de son entourage direct. Il atteste en effet n'avoir « aucune raison de soupçonner les intentions d'autrui, de le craindre ou de lui être hostile, de l'éviter, d'avoir peur d'être vu ou de regarder, ou d'avoir honte d'être là ».

C'est donc aussi au niveau de la *foi* qu'Isaac Joseph porte son analyse des espaces publics urbains. S'y rendre s'opère toujours dans la croyance qu'on tentera d'y « sauver les apparences ». Il se révèle toujours une foi (« croyance » et « pari ») envers la capacité du citadin à réservoir à autrui un discret accueil, fait d'une considération minimale mais néanmoins exploratoire et d'une tranquillité permise par l'éthique de la réserve par quoi

l'« empiétement », ou plus largement l'excès de présence, s'apprehendent comme une faute¹. Et si ce « registre de l'hospitalité » est tout en « retenue », c'est qu'il doit être réservé à la diversité de chacun de ceux qui se croisent et participent, dans une « présomption d'égalité », d'un milieu interactionnel qui n'a d'autres profondeurs que celles d'« apparences ». Ainsi et plus fondamentalement se témoigne une foi en l'espace public, un espace dont l'existence est continûment actualisé au travers de la manière même dont le citadin se (s'y) conduit et (y) expose sa conduite.

Même si ce « registre de l'hospitalité minimale a ses limites² », et bien qu'il n'engage pas l'adresse de la parole (celle qui pourrait dire la bienvenue), c'est pourtant bien d'hospitalité dont il est ici question. Par elle se donne quelque chose qui à les traits d'une *attention* grâce à laquelle les citadins qui interagissent s'autorisent à comparaître dans une certaine communauté circonstancielle. Le traitement visuel de l'autrui particulier croisé au hasard de la déambulation est gouverné par une considération accordée à cet étrange « autrui généralisé » (Mead) qui sied au domaine public de la ville et qui lui donne sa consistance morale. Un citadin transfiguré en un tiers étonnant puisqu'il est ce « n'importe qui³ » que l'on sait vulnérable, avec lequel les « relations » sont marquées d'une « opacité relative », mais que l'on présume égal et auquel on reconnaît un « droit de regard » et un « droit de visite ».

« L'inattention civile est une interaction qu'il faut saisir dans sa positivité, comme la plus petite des obligations dans la sphère de la coprésence⁴ . »

« T'étonne que l'hôte un accueil trop affectueux pour l'invité qu'un accueil trop glacial : je préfère en tout la mesure. Il n'est pas plus séant de presser le départ d'un hôte qui n'y tient pas, que de retenir l'impatient⁵ . »

Sur ce registre de l'obligation morale et du ressort positif de l'hospitalité (toujours en train de se rendre minimalement perceptible), l'inattention civile advient comme une « courtoisie visuelle⁶ ». La question de l'obligation est d'autant plus sensible qu'elle structure le vivre ensemble subtil et circonstanciel de la déambulation citadine. Ainsi, le « passant » compte sur elle pour ne pas perdre son allure et se voir décontentancé par un œil qui ne jouerait pas le jeu du public et viendrait à l'interroger de sa possibilité de « s'absenter

▲ 1. Joseph L., « Le musée, le territoire, la valeur », in Jendy H.-P., dir., *Patrimoines en folie*, séminaire Patrimoine, 1^e mars 1989, Paris, Éditions de la MSH, 1989, p. 259-267.

▲ 2. Le citadin prend part « à un monde peuplé par tous les maîtres génies de l'observation (espions, arnaqueurs, faux-monnayeurs, comédiens, petits maîtres de cérémonies, etc.) », « part d'ombre de l'intelligence collective à l'œuvre de toute situation de coopération ». Cf. Karsenti B. et Quéré I., dir., *La croyance et l'enquête*, Paris, Éditions de l'EHESS, (coll. « Raisons Pratiques »), 2004, p. 23.

▲ 3. Bordreuil J.-S., « La construction de l'incivilité comme cause publique. Pour une intelligence des interactions civiles », in Cefai D., Joseph L., dir., *L'héritage du pragmatisme. Conflicts d'urbanité et éprouves de civisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2002, p. 301-318.

▲ 4. Un espace où donc nul ne peut revendiquer la propriété, au sein duquel personne ne peut se prévaloir d'une autorité, d'une provenance ou d'un titre qui ferait défaut aux autres afin de les éconduire, de les congédier ou de les tyranniser.

▲ 5. Joseph L., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 102.

▲ 6. *Ibid.*, p. 127.

▲ 7. *Ibid.*, p. 100.

▲ 1. En s'inspirant de Jaenisch, I. Joseph emprunte fréquemment à ce lexique de la foi et de la « conversion ». Cet élément de foi, comme confiance non gagee que doit nourrir celui qui s'avance « à découvrir », est également présent dans les réflexions de Simmel sur l'« aventure » et l'on notera que c'est sur ce propos simmélien que se clôt *Le passant considérable*.

▲ 2. Joseph L., « Prises, réserves, éprouves », *Communications*, 65, 1997.

▲ 3. « Arcord non pas toujours avec un « autrui » puisque l'univers de la circulation nous met aussi bien en présence de « n'importe qui », c'est-à-dire de « non-personnes » (Joseph L., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 117).

▲ 4. *Ibid.*, p. 100.

▲ 5. Homer, *Odyssée*, XV, 67-79, cité une première fois dans Joseph L., « L'étranger et la mer intérieure », *Critique*, 466, 1986, p. 248, puis une seconde fois dans une note de bas de page de *La ville sans qualités*, op. cit., p. 200.

▲ 6. Joseph L., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 100 et 101.

mentalement¹. Cette « courtoisie » est celle de qui n'abuse pas de ce « droit de regard » que lui confère l'espace public urbain et sait « atténuer l'observation² ». Elle demeure aussi celle de qui s'abstient de chercher à « démasquer » autrui ou à défaire ses « feintes » ou ses esquives et qui manifeste ainsi qu'il fait crédit aux « apparences » pour maintenir l'accord en surface. Un accord qui reste toutefois foncièrement vulnérable puisqu'il est fondé sur la seule production continue et réciproque de son observabilité (soit des signes et indices observables de sa mutuelle observation). Enfin cette « courtoisie » concerne celui qui ne s'appesantit pas sur autrui, n'alourdit pas le regard porté sur lui du poids d'un jugement, ne le retient pas dans les rets d'une identification, ne se fait pas opprimer mais le laisse être à son chemin, aller où il veut, et cela avant même qu'il n'ait à devoir éléver la voix pour revendiquer et faire valoir son « droit à la tranquillité ».

Mais si la « courtoisie visuelle » perce positivement sur le plan de la sociabilité urbaine, en permettant d'abord de maintenir entre les citadins une distance physique et sociale qui leur assure une nécessaire tranquillité pour une mobilité sans entrave, elle engage aussi une véritable politique en regard de l'étranger. C'est là, la seconde manière dont s'entend une « éthique de la mise à distance » à travers l'obligation à l'inattention civile³. L'inattention civile dont fait preuve le « passant singulier qui s'aventure à découvert » à l'égard de ses congénères occasionnels se comprend comme une attention attentive à ne pas méconnaître leur droit à être là, sans être mis en question ou soumis à la question, sans nécessaire identification de leur origine propre, sans devoir intensifier l'échange social pour pouvoir leur adresser un échange. Et pourtant, la ville, comme domaine du passage et de la mobilité où se rend possible « la concentration rapide d'images changeantes et les brusques écarts dans le champ du regard », est bien un espace approprié à la prolifération des différences et à l'exposition de l'originalité. Un espace où l'étrangeté est toujours à la fois présente et grandissante. Il y a, dans l'inattention civile, une « indifférence aux différences des choses qui est le produit d'un excès de différenciation ». Cette inattention civile se donne ainsi, en public, comme un acquiescement à ce que les citadins puissent différer continument les uns des autres, y compris lorsqu'ils en viennent à composer un « rassemblement » ponctuel qui ne supprimera pas les intervalles qui les séparent⁴. Elle met un monde à disposition du « premier venu », d'où qu'il vienne et quel que soit le degré de son étrangéité. La discrimination de l'hôte qui reçoit dans « sa » ville est d'une superficalité et d'une « antipathie latente » appréciables. Elle ne s'offre pas comme mesquinerie ou négligence de l'étranger, mais comme conscience qu'il n'y a aucun devoir

¹ « Le droit à la ville, c'est aussi le droit à la distraction, au "vu vu ni connu", autrement dit le droit de s'absenter mentalement, sinon physiquement, de la coprésence. La vigilance de tout un chacun ne peut-être ni permanente, ni imposée », Joseph L., *Météor...*, op. cit., p. 58.

² Joseph L., *La ville sans qualités*, op. cit.

³ Graftmeyer Y., Joseph L., « La ville-laboratoire et le milieu urbain », art. cité, p. 43.

⁴ Graftmeyer Y., Joseph L., « La ville-laboratoire et le milieu urbain », art. cité, p. 43.

¹ Graftmeyer Y., Joseph L., « La ville-laboratoire et le milieu urbain », art. cité, p. 43.

² Joseph L., *Le passant considérable*, op. cit., p. 104-105.

³ Nous faisons ici référence au livre de Lipsky M., *Street Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual In Public Services*, New York, Russell Sage Foundation, 1982, dont deux chapitres ont été traduits et publiés par J. Joseph et G. Jeannot dans le livre collectif qu'ils ont tous deux dirigé, *Métiers du public...*, op. cit.

⁴ Joseph L., « Les protocoles de la relation de service », in Joseph L., dir., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 129.

⁵ Joseph L., « Réparation et coopération », in Joseph L., Jeannot G., dir., *Métiers du public... op. cit.*

¹ Graftmeyer Y., Joseph L., « La ville-laboratoire et le milieu urbain », art. cité, p. 43.

² Joseph L., *Le passant considérable*, op. cit., p. 104-105.

³ Nous faisons ici référence au livre de Lipsky M., *Street Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual In Public Services*, New York, Russell Sage Foundation, 1982, dont deux chapitres ont été traduits et publiés par J. Joseph et G. Jeannot dans le livre collectif qu'ils ont tous deux dirigé, *Métiers du public...*, op. cit.

⁴ Joseph L., « Les protocoles de la relation de service », in Joseph L., dir., *La ville sans qualités*, op. cit., p. 14-15.

À l'occasion de ce chantier de réflexion sur la « modernisation du service public », les « institutions » seront alors appréhendées à travers leurs « métiers » : des « métiers du public » mettant aux prises les « compétences de l'agent » avec un « usager » qu'Isaac Joseph ne voulait pas voir comme un être fatallement écrasé par une machinerie administrative qui ne lui concéderait aucun « espace ». En s'approchant de ces sites où se rencontre l'action publique, Isaac Joseph s'est véritablement mis en quête des traces visibles de la vocation politique du service public en tant que service qui se donne *en public* et dont la justesse se doit d'être évaluée par des *publics* d'usagers. D'une part, cela a dégagé l'analyse d'une conception des usagers rabattue sur un simple « corps » passif rassemblant des êtres indistincts et indifférenciés. D'autre part, cela a ouvert à des considérations essentielles sur les « prestations de service en public », en tant qu'elles se déroulent sous les yeux mêmes de leurs destinataires, ce qui en fait des « performances » inévitablement exposées au jugement et à l'échec.

C'est encore une fois au niveau de l'émergence du sens, permise par la contingence des rapports de service en public et articulée aux premières péripéties de la rencontre, que s'inscrit la réflexion. Mais elle se retrouve à nouveau entièrement placée dans une dimension politique. Les lignes de force de la question politique se trouvent être déjà là dans les signes de fébrilité de la relation de service qui nourrissent « l'expérience de l'usager mécontent et le sentiment d'une dégradation du principe de coopération qu'il s'attend à voir fonctionner dans toute situation de communication ordinaire où l'on présuppose la bonne foi¹ ». La question politique est d'emblée présente, non pas comme une « cause » à embrasser, mais bien en sa forme essentielle, dans son minimum le plus vital, au cœur même des « civilités ordinaires ». C'est d'ailleurs dès *Le passant considérable* qu'Isaac Joseph se donne entre autres missions de « prendre les exigences de l'espace public au sérieux » en « pensant l'enjeu politique des civilités² ». Un enjeu politique placé dans le sillage des enseignements d'Arendt, qui n'est pas des moindres puisque « une civilité c'est donc le minimum et l'essentiel que doivent s'imposer des hommes vivant en société pour échapper à la catastrophe que représenterait leur réduction au rang d'espèce³ ». Et c'est bien en remontant le long de ces « péripéties » de la civilité ordinaire, que la question prend toute son ampleur, au stade d'une culture de l'accèsibilité et de la place faite à l'étranger.

« Tout comme elle est étrangère à la complicité volontariste du prince et de l'architecte dans leur projection commune sur un "axe majeur" qui nous condamne au ressassement de la perspective⁴. »

« Que fait Dieu au juste ?⁵ »

La question de l'enquête ethnographique émerge puissamment dès lors que ces « péripéties de la civilité ordinaire » sont prises au sérieux comme trouble capable de mettre en jeu et de problématiser l'expérience de la chose publique. C'est encore l'œil qui se trouve ici convoqué dans une défense de l'ethnographie, en tant qu'elle participe, au moyen de l'enquête et dans une veine très pragmatiste, d'une « éducation de l'attention » et d'une contribution à l'institution du « public » d'une communauté à venir. Il est donc question d'*apprendre à voir autrement*, de retrouver l'*étonnement*, puisqu'il faut « partir de l'étonnement¹ ». À partir de là, il est possible de bénéficier de ce décentrement et de son effet de « loupe » pour penser à nouveaux frais un ensemble de questions canoniques : « Il s'agit de comprendre [...] ce que les interactions en gare ou au coin de la rue nous disent de la coopération et des transactions sociales, en quoi elles sont loupe pour ceux qui étudient la chose publique et les ressorts d'une moralité publique et en quoi elles cons-tituent autrement la question du pluralisme² ». En allant y voir de plus près, l'ethnographe se met à suivre une histoire, sans adopter une conception rétrospective du temps : l'histoire ne donne pas la solution ou la marche du « progrès », elle ne fait qu'indiquer un flux de péripéties et une pluralité d'ajustements, un avenir qui n'est pas déjà tracé. C'est en quelque sorte ce pourquoi l'on doit « se réconcilier avec l'actualité » : afin que la vision de l'avenir ne soit pas entièrement aspirée par l'utopie ou sous le regard d'une perspective unique. L'actualité reste pour l'ethnographe un noeud à défaire, une intrigue à observer et à décrire.

Le regard de l'enquêteur est ainsi fondamentalement ouvert à la multiplicité et la multiplication des perspectives. Il s'est débarrassé des divers regards imposés qui font un sort au monde en cherchant à tout aligner sous leur perspective unique, qu'elle soit « militante », « régaliennne » ou « impériale », qu'il s'agisse « du regard du monarque » qui fait « revenir l'espace public de la rue à la cour » ou du « regard du souverain » qui toise l'espace de publication à partir de sa « position de surplomb³ ». Ces visions sont autant d'écrans à l'étonnement devant le présent et ses multiplicités, elles passent au-dessus du monde, laissent hors-champ son « pluralisme » et surplombent les personnes d'une haine qui pense pouvoir se passer de la description, négligeant l'*« intelligence sociale immatiente*⁴. Ce sont ces « visions », et d'ailleurs le fait même qu'elles soient des « visions », qui irritent ou désespèrent l'œil de l'ethnographe. Et cela, parce que ceux qui s'en font les porteurs estiment disposer déjà du savoir adéquat, parce qu'ils sont animés d'une compulsion à la totalisation et à la maîtrise, parce qu'ils se

▲ 1. Joseph I., « Pluralisme et contiguités », in Cefai D., Joseph I., dir., *L'héritage du pragmatisme*, op. cit., p. 86. Cet « étonnement » n'est pas celui du sociologue critique qui se demande souvent pourquoi les personnes ne se révoltent pas plus souvent pour mettre à bas le monde. Cet étonnement n'est pas celui de qui se désole de ne pas voir arriver la Révolution, seule chose qu'il souhaite voir venir et dont il traque les signes dans quelques « mouvements sociaux » aussitôt transfigurés en un nouvel Agent de l'Histoire susceptible d'arriver à terme.

▲ 2. Ibid., p. 90.

▲ 3. Joseph I., « L'espace public comme lieu de l'action », art. cité, p. 45-46.

▲ 4. Joseph I., « Pluralisme et contiguités », art. cité, p. 84.

▲ 1. Joseph I., « Les protocoles de la relation de service », art. cité, p. 129.

▲ 2. Joseph I., « Le passant considérable », op. cit., p. 15.

▲ 3. Ibid., p. 95.

▲ 4. Joseph I., « La ville sans qualités », op. cit., p. 45.

▲ 5. Joseph I., « Attention distribuée et attention focalisée. Les protocoles de la coopération au sein de la ligne A du RER », *Sociologie du travail*, XXXVI, 4, 1994, p. 563.

laissent prendre « au leurre panoramique »¹ et au « leurre historique »² tout en se regorgeant de faire partie des « non-dupes » et de bénéficier d'une hauteur et d'une profondeur de vue sans pareille.

Isaac Joseph a toujours joué « l'attention distribuée », en tous les sens de l'expression, contre la tentation de « l'axe majeur » et de la perspective unique ou surplombante qui compromet d'emblée toute réciprocité, éteint l'interactivité, et « étouffe » tout « processus d'individuation ». Dans un article consacré à la description du travail d'équipe des opérateurs du PCC de la ligne A du RER, il opère, en sous-main, une critique de la prévention et des pouvoirs de la « vision panoroptique ». S'il vient à s'intéresser à leur travail, c'est dans le prolongement d'une enquête collective sur la gestion des « incidents » intervenant durant le trafic et sur l'« information » des usagers. Ainsi s'ouvre le texte :

« Interrogés à la suite d'un incident survenu le 25 juin 1991 sur la ligne A du RER à propos de leurs rapports avec le Poste de commande centralisé (PCC), certains chefs de gare affichaient le même agacement impulsif que les citoyens de base vis-à-vis de l'Elysée : "Le PCC, c'est Dieu." [...] Que fait Dieu au juste ? Quelle est cette perspective sur le trafic de la ligne la plus chargée du monde qui entend agencer, en un seul lieu et en temps réel, ce que savent les conducteurs, les chefs de gare, les responsables du matériel avec les attentes des usagers en matière de régulation et d'information ?³ »

L'article, une fois les compétences des opérateurs et les formes de leur coopération mises en valeur, se termine sur le « paradoxe de la centralité qui fait que le PCC, pourtant au cœur d'une offre de service, ne dispose d'aucune possibilité d'interaction directe avec les usagers ». Et c'est alors vers l'incapacité de l'« informateur » à avoir l'œil sur la situation et sur la réalité « fondamentalement altérable de l'espace public », que pointe l'argument. Un informateur qui ne peut, du fait de l'agencement de cette technique oculaire excentrée et non interactive du PCC, et alors qu'il est pourtant chargé de faire les « annonces » aux voyageurs en cas d'« incidents », « ni s'adresser directement aux usagers, ni contrôler directement sur un écran vidéo leurs réactions, il ne peut jamais percevoir les conséquences de ce qu'il dit ou annonce. Privé de cette sensibilité au contexte qui lui permettrait [...] de jouer simultanément des pouvoirs du langage et de l'observation, il en est réduit à délivrer des instructions et des messages destinés à être retransmis dans des contextes qui demeurent opaques pour lui⁴. En quelque sorte, la RATP se prive des propriétés interactionnelles de l'œil de son agent, ce qui se répercute pour finir sur les « usagers » en leur rendant impossible une véritable coopération aux « prestations » de service : « Il est clair pourtant

que si l'informateur avait seulement la possibilité de voir comment des voyageurs agglutinés sur un quai réagissent à une annonce, il serait en mesure de s'adresser véritablement à un destinataire, d'observer comment il oriente ses mouvements. Il pourrait considérer l'événement (l'incident) comme "mutuellement intelligible", évaluer la pertinence de l'action (l'initiative en matière d'information). Bref, il saurait à quoi servent les usagers⁵. »

« L'observation est irreductible⁶. »

« Un des bénévoles travaillant dans un centre d'hébergement [pour SDF] décrit par Elliot Liebow dit à propos de ses motivations militantes : "je n'ai qu'un licenciement et un divorce de retard avec ceux à qui je sers la soupe"⁷. »

Si nous nous sommes attardés sur ces extraits, c'est que, outre une critique en acte de la « vue panoroptique », l'on y trouve nombre d'éléments qui préparent à la redécouverte de la philosophie pragmatiste, philosophie déjà au travail dans la sociologie urbaine de l'Ecole de Chicago qui a hérité de ses thèmes et dont les principaux auteurs partageaient un même « tempérament ». Un tempérament foncièrement apte à développer un regard lucide sur la politique (comme veille des conséquences de l'action commune), sur la démocratie (comme coopération réflexive et génération d'un public actif d'enquêteurs), et sur l'« individu » (comme d'un être dont il convient de développer les capacités d'individuation et la « puissance d'agir »). Ce regard lucide est un regard qui s'active et dont l'attention croît constamment, il se positionne aux antipodes de ce que Dewey envisage comme un « regard éteint et désenervé⁸ ». Cette lucidité ne concerne plus simplement l'organe du citadin engagé dans une perception située, elle évoque l'œil comme un instrument participant aux affaires de la cité (des affaires qu'il faut « tenir à l'œil » et « garder en vue ») et contribuant à la fabrication de la communauté « à venir » (en cela « voir loin » ou « voir venir » suppose que l'œil introduit une qualité temporelle dans son rapport au monde). La proéminence de l'œil du citadin, son hypertrophie, tient aussi à ce mouvement extensif au niveau de ses capacités.

Cette mise en valeur politique de l'œil se fait, pour ainsi dire, au détriment de l'oreille car l'ouïe reste un processus absolument passif tandis que l'œil oscille constamment entre l'agir et le subir, en cela qu'il peut donc à tout moment s'affirmer comme un agent volontaire et discriminant, à commencer lorsqu'il se convertit en véritable organe d'exploration. Contrairement à l'oreille, l'œil ne craint aucun sophisme et il demeure à l'abri des de ses capacités.

▲ 1. Qui leur fait croire que l'ordre des faits n'est perceptible que si l'on sort de leur détail essentiellement irrégulier » (Joseph L., *Le passant considérable*, op. cit., p. 137). C'est en s'appuyant sur Tardé qu'Isaac Joseph nourrit sa critique de la « vue panoramique » (*Ibid.*, p. 137-138).

▲ 2. « Qui consiste à enfermer les faits sociaux dans des formules de développement » (*Ibid.*, p. 583).

▲ 3. Joseph L., « Attention distribuée et attention focalisée », art. cité, p. 563-564.

▲ 4. *Ibid.*

▲ 5. *Ibid.* Les italiques sont du fait d'I. Joseph.

▲ 6. Joseph L., « L'athlète moral et l'enquêteur modeste... », art. cité.

▲ 7. Joseph L., « Le ressort politique de l'assistance », art. cité, p. 333.

▲ 8. Joseph L., « Le tempérament pragmatiste », art. cité.

▲ 9. Critique très fât armée et rapportée à un fantasme « impérial ».

▲ 10. Fait d'optimisme, de goût pour l'aventure, de prime donnée à la coopération mais aussi d'une certaine foi et d'un « métiorisme ». Sur le tempérament pragmatiste, cf. Joseph L., « Pluralismes et continguités », art. cité et « L'athlète moral et l'enquêteur modeste... », art. cité.

▲ 11. Dewey J., *L'Art comme expression*, Pau-Paris, PUP/Farrago, 2005.

« radicalismes déclaratifs ». L'œil reste, pour le coup, plus « pragmatiste » dans son rapport au monde. Comme nous l'avons vu, il est même l'organe d'une politique pragmatiste, modeste mais « médiatoriste », car il juge sur pièces, c'est toujours le visible qui l'intéresse, il offre de suivre les conditions de réalisation et les conséquences de ce qui est fait ou promis. Or, c'est sous ce rapport que la « critique critique » et la « crispation dénonciatrice »¹ sont discutables, elles qui pensent regarder au plus lointain, sans aucun souci de l'accessibilité de ces lendemains qui chantent, mais qui, *in fine*, se révèlent à courte vue car elles invoquent emphatiquement. C'est dans cet ordre d'idée qu'Isaac Joseph campé une position fortement opposée aux critiques que Loïc Waquet adresse à l'encontre des travaux ethnographiques d'anthropologues et sociologues américains prenant « pour objet la pauvreté et le monde des sans-abri ». En premier lieu, Isaac Joseph rappelle que les débats autour de l'ethnographie [...] sont fondamentalement politiques puisqu'ils « ne perdent de vue ni le problème d'une affirmation concrète du pauvre comme être de droit et citoyen, ni le souci d'une critique efficace des politiques d'assistance et de leur mise en pratique ». Par ailleurs, « au regard de ces débats, la dénonciation du libéralisme telle qu'elle s'épanouit sans entrave aujourd'hui en France, à l'abri de la raison colérique de la sociologie critique, est un peu triste [...] parce qu'elle est confortablement installée dans un registre unique, précisément celui de la dénonciation, sans daigner s'interroger sur ses conséquences, ignorant tout aussi bien les perspectives pour l'action et les perspectives dans l'action² ».

L'appel, formulé dans les derniers textes d'Isaac Joseph, à « travailler le ressort de la sympathie » plutôt que les écarts de la différence, afin d'élargir le « cercle » du concernement, et de tendre vers une communauté ouverte aux pauvres et aux étrangers, suggère une dernière fois de mettre l'œil à la disposition de l'analyse. L'entreprise réclame aussi un retour vers les théses fécondes de la *Sociologie des sens* de Simmel. L'œil n'y est pas seulement l'organe de l'aperception de l'« individualité » et de l'« unicité qualitative » des personnes. Il est aussi, et cela lui confère une forme de suprématie sur les autres sens, l'organe de la saisie du « commun » et du « général », de l'« Humanité » des personnes qui configure le « plus grand des cercles ». C'est pourquoi Simmel affirme que : « Outre l'individualité de l'homme investie dans son apparence, la vue révèle à un plus haut degré que l'ouïe la similitude de tous [...]. Très peu d'hommes peuvent dire avec certitude même la couleur des yeux de leurs amis, ou peuvent se représenter concrètement par l'imagination le dessin de la bouche de leurs intimes. Ils ne les ont tout simplement pas vus, de toute évidence on voit chez un homme bien mieux ce qui lui est commun avec d'autres qu'on n'entend ce général chez lui³. » La

▲ 1. Laquelle « ne se donne jamais la peine de dire quelle est l'idée qu'elle propose du politique puisqu'elle admet une fois pour toutes qu'il est tout entier dans une logique de domination, l'anthropologie capacitaire du citadin et des cultures politiques « ayant l'étranger comme figure emblématique ». Ces enseignements s'étagent au

▲ 2. *Ibid.*, p. 339.

▲ 3. *Ibid.*, p. 338.

▲ 4. Simmel G., *Sociologie*, op. cit., p. 637.

« sympathie élargie » dont parle Isaac Joseph est bien l'émanation de cette aptitude spécifique de l'œil aux « visions sociales immédiates ». Il donne à voir, qu'on le veuille ou non, et même à défaut d'une langue commune, l'humanité des personnes. Il reste, en ce sens, plus directement et immédiatement apte que le langage à constituer une première lecture compréhensive des failles susceptibles de la concerner, mais aussi à s'ouvrir un accès au « plus grand des cercles » en s'affranchissant de la barrière des langues.

Jusqu'à quel point l'œil doit-il s'étonner ? Pour l'éthique d'une cosmopolitique pragmatique

« D'où la double contrainte du cosmopolitisme pragmatique : enregistrer le fait qu'il n'existe pas de langue universelle et ne pas céder aux complaisances du relativisme pour la notion de système culturel, c'est-à-dire constater la banalité des situations de traduction, analyser les pratiques telles que « la discussion, la délibération, le plaidoyer, la critique », prendre en compte « une raisonnée de la conversation, de l'arbitrage, du marchandage⁴ ».

En progressant dans notre analyse, nous avons montré qu'il y a des fondements sérieux à mener une analyse de l'espace public urbain à partir des capacités intrinsèques à l'œil, des propriétés du regard et du modèle de la vision. En tant qu'il s'associe étroitement au mouvement de déambulation, l'œil compte comme la donnée physiologique la plus importante pour comprendre l'agilité si particulière du passant dans l'environnement complexe de la ville. En tant qu'il permet de gérer les dramaturgies furtives qui accompagnent l'entrecroisement des passants, le regard produit un système de référence essentiel à l'établissement d'un cadre de coordonnées situationnelles significatives dans lesquelles s'intègrent les sensations de contact propres aux relations en public. Enfin, en tant qu'elle s'effectue toujours au bénéfice d'une certaine distance, la vision se présente comme un modèle de liberté parmi les autres facultés de sentir, elle convoque au premier plan la problématique du contrôle où s'opposent le visionnaire, qui passe outre le monde et s'enferme dans le plan, et l'éthnographe (pragmatiste), qui s'ouvre au monde en libérant son attention scrutatrice.

Cette analyse en trois temps remet à l'ordre du jour la question de l'hypertrophie de l'œil qui, sous l'égide de la *Sociologie des sens* esquissée par Simmel, s'avère primordiale pour analyser les sociétés urbaines de la modernité occidentale. Nous avons pris appui sur les travaux d'Isaac Joseph pour montrer qu'il est possible de donner un prolongement ambitieux au programme simmelienn. Dans ce tracé ascendant, c'est l'originalité d'une pensée à l'œuvre qui s'est aussi affirmée. Nous en avons tiré des enseignements inédits qui, sur le fond, renforcent et affinent une compréhension de l'anthropologie capacitaire du citadin et des cultures politiques « ayant l'étranger comme figure emblématique ». Ces enseignements s'étagent au

▲ 1. Joseph L., « L'étranger et la mer intérieure », art. cité, p. 251-252.

▲ 2. *Ibid.*, p. 252.

moins sur trois niveaux et nous permettent, une dernière fois, d'opérer un retour sur l'œil comme figure d'analyse : (a) Tout d'abord l'œil affirme une dimension inchoative remarquable : organe de perception et d'expression, il expose et accueille, il fait déjà se croiser et mettre en jeu à l'échelle de la simple interaction les valeurs de la mobilité et de l'accessibilité ; (b) ensuite, et par conséquent, l'œil semble capable de marquer la continuité entre le donné physiologique et la dimension politico-morale qui accompagne les relations en public ; (c) enfin, l'œil paraît être à la fois un espace de gestion et une source de vulnérabilité pour le *self* du citadin. Il se présente à la fois comme le témoin et comme le sujet principal de l'économie et de la dramatique des relations en public : d'un côté il est une puissance de suggestion, la ressource de toutes les attitudes feintes ; de l'autre, il peut trahir la sincérité d'une âme inquiète ou passionnée, là où l'éthique de la retenue rencontre ses propres failles.

« Elle voyait quelque chose au loin, bien derrière moi, une main qui tenait sa muguette qui sait combien d'années plus tôt. Je la regardai dans les yeux, je pensai qu'elle me voyait à contre-ciel sans personne autour, sans terre¹. »

Mais cette schématisation rend finalement peu justice à l'analyse pragmatique qu'Isaac Joseph a mise en place. L'analyse de l'œil en contexte, immiscé dans une véritable analyse pragmatique et dans son plein engagement au cœur de l'interaction, peut alors prendre pour terme de référence la notion d'*épreuve*. Dans la veine des études de l'écologie urbaine de l'Ecole de Chicago, la sociologie d'Isaac Joseph s'inquiète avant tout des *épreuves d'accessibilité* auxquels l'étranger se confronte dans son expérience de la ville. Elle se donne ainsi pour première démarche une ethnographie du passage et de la mobilité. Mais une ethnographie qui se situe aussi, d'emblée et avec force, au niveau requis par l'éthique d'un « cosmopolitisme pragmatique ». Une éthique dont l'axe de valeur se place du côté du *mouvement d'ouverture*, regardant vers la communauté mouvante et ouverte à l'étranger, et dont l'horizon de méfiance pointe vers le *moment de la clôture*. Dans le cadre de l'éthique d'un « cosmopolitisme pragmatique » demeure une question qui fait médiation entre cet axe de valeur et cet horizon de méfiance, tout en retournant à la méthode pragmatiste : jusqu'à quel point l'œil doit-il s'étonner de ce qui survient, de l'originalité de ce qui vient et de l'étrangeté que contient cette originalité ?

Deuxième partie

Microsociologies de la vie publique